

Le premier semestre de l'année 2013, soit jusqu'au mois de juin, a enregistré 7 848 cas, soit 44 cas par jour, soit encore 2 cas chaque deux heures.

81% de ces cas sont des cas de viols et 99% des survivants sont des femmes et les jeunes filles. Ces données chiffrées ont été livrées par la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant Geneviève Inagosi, dans un point de presse sur l'ampleur des violences sexuelles en RDC tenu le mardi 8 octobre 2013 au Fleuve Congo Hôtel.

La RDC a rendu publiques les données sur l'ampleur des violences et basées sur le Genre rapportés en 2011 et 2012 ainsi qu'au premier semestre 2013. C'était cours d'un point de presse organisé par le ministère du Genre. Dans cet échange avec la presse, la ministre Geneviève Inagosi a associé le directeur exécutif de l'UNFPA, Dr Babatunde Osotimehin, le secrétaire général adjoint des Nations unies en charge de violences sexuelles et basées sur le Genre, Mme Zainab Bangura, et le directeur général de l'IPPF, Tewodros Melesse, tous en séjour à Kinshasa, et la ministre de la Justice et Droits humains, Mme Wivine Mumba Matipa.

Dans son mot, Geneviève Inagosi a fait savoir que les données résultent de deux ans de travail dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le Genre. Tout en soulignant les différentes actions entreprises par le gouvernement dans le cadre de l'appropriation nationale de la lutte en citant, notamment le plan stratégique nationale de lutte.

Elle a également salué l'UNFPA qui a soutenu son ministère dans le suivi de la mise en œuvre de ce plan stratégique ainsi que dans la collecte des données dans les provinces non couvertes par le programme STAREC. Selon elle, ces données traduisent également le souci de redevabilité du gouvernement en vue d'une coordination efficace des efforts consentis dans ce domaine en émettant le vœu de voir se renverser la courbe des violences sexuelles dans le pays. Pour autant qu'elles ne relèvent pas de la culture du pays.

Des chiffres

Mais au-delà des chiffres, Geneviève Inagosi a souligné des défis à relever dans le cadre de la lutte, à savoir la coordination des intervenants et interventions, la participation massive de tous

les acteurs dans la lutte, l'amélioration de la prévention et de la qualité des services offertes aux victimes.